

Demande de validation

N° étudiant : _____ N° national d'identification (INE) : _____

Année Universitaire : 20__ / 20__ A déposer au service de la scolarité pédagogique de la composante avant le : _____

IDENTIFICATION (à remplir par l'étudiant)	
Nom : <small>(nom de jeune fille pour les femmes mariées)</small>	Epoque :
Prénom :	Date de naissance :
Adresse : _____ _____	

1. Acquis Universitaires 2. Acquis Professionnels 3. Acquis Personnels
(Cocher la ou les cases correspondantes à votre cas)

Les candidats relevant de la formation continue doivent s'adresser au Service de Formation Continue (SFC) qui leur fournira les imprimés nécessaires et toutes indications utiles (SFC, Bat Z, 52 av Paul Alduy, 66860 Perpignan Cedex)

ATTENTION : lire attentivement la notice explicative au verso

SITUATION UNIVERSITAIRE (à remplir par l'étudiant)						
Baccalauréat : Série		Année d'obtention	Mention			
Année scolaire	Nom de l'établissement	Discipline	Niveau d'études		Résultats	
			Année, Cycle, Diplôme	Admis	Ajourné	

INSCRIPTION SOLLICITEE (à remplir par l'étudiant dans tous les cas)	
Section ou discipline :	
Année d'étude :	
Date :	Signature :

ETAT des ACQUIS PROFESSIONNELS et PERSONNELS <small>(à remplir par l'étudiant)</small>

PARTIE RESERVEE à l'ADMINISTRATION

Décision et avis de la Commission Pédagogique <small>(à remplir par le Président de la commission)</small>	
<input type="checkbox"/> Favorable à une inscription en :	
<input type="checkbox"/> Défavorable, mais accepté en :	
<input type="checkbox"/> Défavorable, motivation de l'avis : _____ _____	
A Perpignan, le :	Signature :

Décision du Président de l'Université	
<input type="checkbox"/> Favorable à une inscription en :	A Perpignan, le :
<input type="checkbox"/> Défavorable mais accepté en :	Signature :
<input type="checkbox"/> Défavorable	

A remplir par la Scolarité Pédagogique	
Inscription autorisée pour 20.... / 20.....	Année d'étude :

Notice explicative

Demande de validation au titre du décret N° 85-906 du 23/08/85

Cette procédure peut permettre de poursuivre des études supérieures bien que le candidat ne présente pas les titres normalement requis pour y avoir accès.

Elle concerne

- Les candidats titulaires de titres universitaires français et souhaitant changer d'orientation
- Les candidats français titulaires de diplômes étrangers désirant poursuivre leurs études dans une université française.
- Les étudiants européens souhaitant s'inscrire en 1^{ère} année ou 2^{ème} année de licence
- Les candidats ayant des acquis personnels ou une expérience professionnelle.
- Les candidats non titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense, ayant interrompu leurs études initiales depuis au moins 2 ans et âgés de 20 ans au moins.

La décision de validation

- Elle est prise par le président sur proposition d'une commission pédagogique après examen du dossier et contrôle éventuel sur épreuve.
- Elle ne s'applique que dans l'établissement qui l'a prise et pour l'année en cours.

Pièces à joindre à la demande

- Demande de validation (imprimé à compléter).
- Curriculum vitae.
- Lettre de motivation.
- Justificatifs des diplômes obtenus (photocopie des relevés de notes), des expériences professionnelles, des stages suivis, des acquis personnels invoqués.
- Dans le cadre de la VAE, merci de fournir tout document (bulletins de salaire, fiches de poste ou de mission, entretiens annuels d'évaluation, bilans de compétences, contrats de travail ...) permettant de justifier d'un minimum de trois années d'expériences professionnelles dans le domaine du diplôme sollicité.
- Tout document permettant d'apprécier le niveau de l'étudiant (programme, avis du directeur d'établissement, ...).
- Une enveloppe : demi-format, timbrée au tarif en vigueur : plus de 20 grammes, portant votre nom et adresses.

Important

IL NE SERA DELIVRE AUCUN DUPLICATA DE CETTE DECISION.